



ÉDITO

Une année riche en évolutions et projets

Les bons chiffres actuels du ministère de la Santé nous permettent d'envisager un retour à une vie plus normale et de sortir de cette cloche où le Covid nous avait placés. Entre confinements et déconfinements, Lyon Place Financière n'est pas restée les bras croisés. **Tout d'abord, notre communauté financière se renforce avec l'adhésion à notre association des sociétés cotées.**

Ensuite, notre dénomination sociale évolue. Exit le "T" de "Tertiaire". **"Lyon Place Financière" est un terme plus générique réunissant communauté financière, enseignement supérieur et entreprises.** Nous avons pour ambition de servir l'économie régionale avec des réflexions, des travaux et des événements qui s'adressent à toutes les entreprises venant d'horizons très divers.

Notre gouvernance s'adapte : **vous découvrirez la composition d'un nouveau bureau composé de sept membres avec un représentant de Lyon Pôle Bourse** qui siègera également au Conseil d'Administration et au Comité d'Orientation dont un poste de Président a été créé. Il revient à Christian Jacques Berret, Directeur régional de la Banque de France. Sa mission sera d'animer ce Comité d'Orientation dont le rôle sera renforcé avec une représentation plus forte des acteurs et des institutions de la place.

Au niveau des événements, clé de voute de notre activité, cette lettre fait également des comptes-rendus des deux webinars d'actualité que nous avons organisés et qui ont connu un beau succès. Si quelques manifestations à distance vont perdurer, il est clair que **nous attendons tous de pouvoir livrer des événements en présentiel pour plus d'échanges**, sans parler du plaisir que nous éprouvons à nous rencontrer.

Au niveau de nos projets, nous allons créer une page Wikipédia qui relatera le "Lyon Place Financière" d'hier et d'aujourd'hui. Outre cette initiative de notoriété, **nous allons nous associer à Harvard Business School pour faire revivre cette belle manifestation des "Victoires des Autodidactes"**. Cela se fera à l'échelle de la région dans un premier temps et nous verrons si nous pouvons la décliner dans d'autres régions. Nous l'organiserons en partenariat avec le CIC, Bpifrance, la Banque de France et le magazine "Le Tout Lyon". La première aura lieu en cette fin d'année 2021 avec un appel à candidature et une sélection de trois lauréats à la rentrée de septembre.

En attendant de vous retrouver toutes et tous, je vous souhaite une bonne lecture de cette "Lettre de la Place" et un bel été pour une rentrée pleine de nouveaux horizons.

FRÉDÉRIC MAUREL
Président de Lyon Place Financière

Un rapprochement qui fait sens

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LYON PLACE FINANCIÈRE DU 5 JUILLET A ACTÉ SON RAPPROCHEMENT AVEC LYON PÔLE BOURSE. INTERVIEW CROISÉE ENTRE LES DEUX PRÉSIDENTS FRÉDÉRIC MAUREL ET GUILLAUME ROBIN.

Pourquoi ce rapprochement entre Lyon Place Financière et Lyon Pôle Bourse ?

Frédéric Maurel : « Les deux associations se connaissent très bien et de longue date ; elles développent très régulièrement des actions et des partenariats communs. L'accès au marché boursier est une des formes de financement des entreprises ; pourquoi ne pas réunir l'ensemble des acteurs ? La réponse et les avantages sont apparus évidents : élargir le mode d'accompagnement des adhérents, mettre en regard croisé des sujets de place et renforcer la structure financière pour mieux rayonner sur notre territoire. »

Guillaume Robin : « Lyon Pôle Bourse promeut le financement des entreprises par le marché alors que Lyon Place Financière s'occupe du financement des entreprises au sens large. Par ce rapprochement, les 110 sociétés régionales cotées pourront bénéficier d'un éventail complet de financements possibles tout en cultivant leurs spécificités et en échangeant leurs meilleures pratiques. Nous sommes très satisfaits de cette convergence. »

Quels sont les bénéfices attendus ?

GR : « Pour la structure unifiée, il est clair que nous allons gagner en lisibilité en sachant que Lyon Pôle Bourse, dont la marque est déposée, continuera ses actions, et notamment sous forme des Clubs des Présidents de sociétés cotées et des Directions financières des sociétés cotées. Ces clubs seront toujours prêts à accueillir les entreprises tentées par la Bourse et qui veulent y voir plus clair. Nous avons une culture de la pédagogie et du franc-parler à laquelle nous tenons. »

FM : « Nous allons faire jouer les synergies pour que Lyon Place Financière offre plus de moyens au regard de sa mission. Parler d'une même voix et avec des capacités

supérieures permettra de nous adresser avec plus de force aux acteurs nationaux et internationaux. La masse critique que nous atteignons avec ce rapprochement nous donne la représentativité et la solidité digne de cette grande région économiquement forte qu'est AURA. »

Quelles sont les perspectives de la structure unifiée ?

FM : « Ce rapprochement est l'émanation d'une volonté partagée et d'une ambition commune. L'administration et la communication de Lyon Place Financière sont désormais au service de Lyon Pôle Bourse comme elles le sont pour l'ensemble de ses Commissions. Cette mutualisation de tout le "back-office", avec une équipe renouvelée et dynamique, permet de faire plus avec un budget maîtrisé. »

GR : « Désigné par les Présidents des Sociétés Cotées, Franck Dussoge vient d'entrer au Bureau de Lyon Place Financière, ce qui est un symbole fort. Il aura comme mission d'imaginer, d'organiser et de planifier des événements avec l'appui de l'équipe de Lyon Place Financière dont l'efficacité est reconnue. À tout point de vue, ce rapprochement est une manière moderne d'aller de l'avant avec un souci constant d'utilité et d'efficacité. »



Frédéric Maurel et Guillaume Robin : les deux hommes forts du rapprochement entre Lyon Place Financière et Lyon Pôle Bourse.



Le nouveau Bureau de Lyon Place Financière

Le nouveau Bureau de Lyon Place Financière comprend quatre femmes et trois hommes.

PRÉSIDENT

- Frédéric Maurel **1**

VICE-PRÉSIDENTS

- Guirec Penhoat (Directeur général Finance Fiducial) **2**
- Franck Dussoge (Président de 3A Conseils) **3**

TRÉSORIER

- Marie-Clothilde Vial (Directeur Juridique & Ressources humaines Siparex) **4**

SECRÉTAIRE

- Cécile Cassin (Directrice Générale Fondation pour l'Université de Lyon) **5**

MEMBRES

- Sandrine Flory (Directeur Financier Institut Mérieux) **6**
- Chrystelle Lachat (Comité Régional des Banques Auvergne-Rhône-Alpes) **7**



Le Club Cordélia et la carte jeune

Émanation de Lyon Place Financière, le Club Cordélia crée un espace de rencontres et d'échanges pour 285 membres jeunes managers.

Dirigeant-Fondateur de FinKey, société spécialisée en stratégie M&A, **Adrien Pelletant** vient de rejoindre **Blandine Roche**, Directeur Régional d'Arkéa Capital, à la gouvernance du Club Cordélia. Fort de cette arrivée, et pour lancer une nouvelle phase de son développement le Club Cordélia s'est aussi doté d'un nouveau bureau avec l'arrivée de **Julie Thomas**, avocat Senior Manager chez Lamy Lexel, et de **Matthieu Carrillo**, Senior Manager Transaction Services chez Mazars. « Créé en 2002, Cordélia permet aux jeunes manager de moins de 40 ans et membres de LPF de tisser leur réseau et d'organiser des événements sur diverses thématiques. L'idée étant de

dédier un espace de rencontres pour les jeunes et de les inciter naturellement à s'investir au sein de l'association Lyon Place Financière avec un background plus consistant », expliquent Blandine et Adrien.

EVENTS MÉTIERS ET LUDIQUES

Pour que cette sorte "d'ascenseur générationnel" fonctionne, des actions sont régulièrement menées, comme la visite du Campus numérique de la Confluence, la réception de l'Entreprise des Possibles, une conférence-débat sur la féminisation de la gouvernance ou encore la visite d'espaces de coworking. « Des thématiques métiers qui

n'excluent pas le divertissement et des moments conviviaux tel que le concours de pétanque annuel, tout comme l'événement organisé en partenariat avec le Concert de l'Hôtel Dieu, avec une intervention dans la chapelle du lycée Saint-Marc qui a donné lieu à un travail très intéressant sur la voix et la respiration. »

SERVIR LA COMMUNAUTÉ

Au-delà de l'organisation d'événements, le Club Cordélia souhaite afficher une nouvelle volonté : servir la communauté ! Aussi, de nouvelles actions seront proposées à partir du deuxième semestre de l'année pour que les membres de l'Association puissent s'investir au sein de LPF, soutenir les jeunes souhaitant entrer dans la vie active ou l'entrepreneuriat, ou encore s'investir aux côtés d'associations professionnelles et caritatives : « Si vous êtes intéressés par les événements et les actions du Club Cordélia, ou si vous pensez que certains membres de vos équipes peuvent être intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre. »



Le Bureau du Club Cordélia : **Adrien Pelletant** (Dirigeant-Fondateur FinKey), **Julie Thomas** (avocat Senior Manager, Lamy Lexel), **Matthieu Carrillo** (Senior Manager Transaction Services, Mazars) et **Blandine Roche** (Directeur Régional Arkéa Capital).

Pour plus de renseignements sur le Club Cordélia ou pour adhérer, vous pouvez contacter **Blandine Roche** (blandine.roche@arkea.com) ou **Adrien Pelletant** (a.pelletant@finkey.fr).

Une équipe puissance 4

Avec l'arrivée de **Roland Cathebras** aux fonctions de **Délégué Général**, c'est une équipe de quatre personnes qui composera à la rentrée l'équipe opérationnelle de **Lyon Place Financière**.

C'est une arrivée et un retour. Après dix-huit années passées à l'Aderly, dont neuf au poste de Directeur Général adjoint en charge notamment du pilotage de la prospection internationale, **Roland Cathebras** est donc de retour à Lyon après avoir effectué une mission de cinq ans à la Métropole d'Aix-Marseille au sein de la Direction du Développement Économique où il pilotait la stratégie de marketing territorial ainsi que le pilotage des actions de promotion économique et internationales du territoire métropolitain. « Je tiens à remercier chaleureusement **Béatrice Varichon**, qui avait créé cette fonction de Délégué Général il y a dix-sept ans, et qui m'a accompagné avec bienveillance dès mon arrivée en novembre 2020 pour une prise de fonction effective début janvier. »

UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET UNE FEUILLE DE ROUTE

La culture et le savoir-faire à l'international de **Roland Cathebras** n'ont pas laissé insensible le Président **Frédéric Maurel** qui entend bien développer cet axe pour Lyon Place Financière. Mais ce ne sera bien évidemment pas son seul rôle puisqu'il lui reviendra de repérer les sujets de travail et les événements, de fédérer et de mobiliser les compétences et de promouvoir une association dont le rapprochement avec Lyon Pôle Bourse donne un nouvel essor. « Mon premier travail a consisté à élaborer la stratégie de communication de LPF qui doit correspondre aux axes stratégiques de la nouvelle roadmap que j'ai présentée au Conseil d'Administration du 16 avril. » Au sein de l'équipe, il est épaulé par **Pauline Jusselle**, en charge de la Communication, et de **Nathalie Molle** à la Gestion et aux Relations avec les adhérents.

LE RÔLE CENTRAL DES COMMISSIONS

Les huit Commissions sont au centre de l'écosystème de Lyon Place Financière. Leur animation est tout aussi vitale que le pilotage des livrables sous leurs différentes formes : webinars, conférences, événements, éditions... Ces besoins nécessitent le recrutement d'un poste de Chargé(e) de Mission "Think Tank & Commissions" qui sera pourvu au 1^{er} septembre avec l'arrivée de **Jeanne Collin**, qui était jusqu'à présent Cheffe de projet Innovation & Développement de Welcomeurope, cabinet de conseil spécialisé sur les subventions européennes basé à Paris. « En soutien de mon rôle de coordination générale, Jeanne prendra en charge l'animation et le suivi des Commissions, et apportera un soutien opérationnel fort dans le pilotage des livrables en lien avec la Communication, souligne **Roland Cathebras**. Elle aura également à veiller à la bonne intégration des adhérents de Lyon Pôle Bourse au sein des Commissions de travail en fonction des attentes et profils des entreprises que nous accueillerons » À la rentrée, tout sera donc calé pour mettre en œuvre les axes stratégiques de Lyon Place Financière.



L'équipe de Lyon Place Financière : **Pauline Jusselle** (Responsable Communication), **Roland Cathebras** (Délégué Général), **Nathalie Molle** (Responsable Gestion & Relations avec les adhérents) et **Jeanne Collin** (Chargée de mission Commissions).



WEBINAR PGE

Que faire de son PGE en 2021 ?

Organisé par la Commission Financement & Trésorerie de Lyon Place Financière, le webinar de la Place du 15 avril a éclairé les nombreux participants sur la stratégie à adopter vis-à-vis du PGE alors que se pose la question de son remboursement.



Guirec Penhoat

Le webinar tombait à point nommé pour éclairer les entrepreneurs sur les stratégies à adopter vis-à-vis du PGE, un an après son lancement. « Les regards croisés et complémentaires de l'entrepreneur, de l'expert-comptable, de l'universitaire et du banquier, ont permis de définir des pistes en rappelant les fondamentaux parfois mis à mal par l'urgence de la situation, soulignait Frédéric



Charles-Éric Baltoglu

Maurel, Président de LPF. D'ailleurs, les nombreux participants ont très majoritairement suivi le webinar jusqu'au bout, ce qui est plutôt rare. »

Vice-président en charge de l'animation des Commissions au sein de LPF, Guirec Penhoat fut parfait dans son rôle d'animateur et de "maître de l'horloge", garantissant à ce webinar des qualités de concision et de précision. Le tout en une heure ! « Si le PGE est important aujourd'hui, il est tout aussi essentiel de savoir ce que les entreprises en feront demain. »

UN AN APRÈS, LE PGE EN CHIFFRES

Charles-Éric Baltoglu (Bpifrance) rappela l'urgence à laquelle répondait le PGE : « Un mois après le début des discussions, les premiers PGE ont été mis en place alors

que les conditions générales n'étaient pas définies ». À mi-avril, 650 000 entreprises avaient sollicité un PGE pour 130 Md€. Concernant la région AURA, 90 000 entreprises ont fait appel au PGE pour 15 Md€. À noter qu'un peu plus de 60 % des entreprises ne l'avaient pas encore utilisé et que 50 % d'entre elles se prononçaient pour prolonger le différé de remboursement d'un an. « Par ailleurs, 8 % des entreprises redoutent de ne pas pouvoir le rembourser alors que les intentions d'investissements sont fortes puisque 55 % des entreprises pensent investir cette année. »

LE PGE N'EST PAS LA RÉPONSE À TOUT

Bertrand Simon (cabinet Oriad) donna les clés d'une bonne stratégie à adopter pour utiliser au mieux son PGE : « D'une



Bertrand Simon

SE RÉINVENTER GRÂCE AU DIGITAL

Président fondateur de l'Appart Fitness, **Patrick Mazerot** a apporté un témoignage poignant sur son entreprise durement touchée par la crise : près de 16 M€ de baisse du CA ont été enregistrés en deux ans sur un CA consolidé (clubs en propre et franchises) de 50 M€. Aux garrots classiques pour stopper l'hémorragie de trésorerie (PGE, exonération de charges, protection des baux commerciaux, chômage partiel, cost-killing sur les charges fixes, fermeture des clubs les moins rentables, revente de parcs machines, diminution de la masse salariale...), **Patrick Mazerot** apporta un plaidoyer de savoir-être et de savoir-faire entrepreneurial résilient.

Nouveau modèle économique

C'est ainsi que l'Appart Fitness a, du sol au plafond, réinventé son modèle économique grâce, entre autres, au digital : « Nous avons débuté par l'optimisation de notre système d'informations pour mieux piloter, par un travail spécifique sur la base de données clients et par un nouveau site Internet. Mais surtout, c'est toute notre activité qui va retrouver un second souffle grâce à la digitalisation. Notre nouveau modèle comprendra l'entraînement en club ou en outdoor, les cours de fitness type Grit à l'extérieur de nos établissements et l'accompagnement personnalisé de nos adhérents grâce à des applications smartphone. » Autre avantage, le digital ne connaît ni limites ni barrières géographiques. Ainsi, à mi-avril, 1 500 abonnements en digital avaient déjà été souscrits (soit l'équivalent d'un club) en France, mais aussi en Suisse, en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Si l'Appart Fitness a repris espoir avec la digitalisation, il n'en demeure pas moins vrai que le PGE se traduit par de l'endettement et que Patrick Mazerot estime qu'il faudra environ deux ans pour que son entreprise retrouve son niveau de 2019.



manière générale, il convient de mesurer l'impact Covid à l'instant T, de se poser les bonnes questions sur son modèle économique, de définir l'organisation à mettre en place, de prévoir un calendrier de reprise et la manière dont va se dérouler le retour à une sorte de normalité. » Il souligna également le rôle essentiel du conseil tant les situations sont diverses selon les entreprises : « Le PGE ne peut pas être la réponse à

tous les maux de la crise car il existe de nombreuses solutions selon les cas. Plus que jamais, l'expert-comptable doit être près de son client et réciproquement. »

DEUX POINTS DE VIGILANCE

Paul-Olivier Klein (Iaelyon School of Management - Université Lyon 3) souffla le chaud (très peu de faillites en 2020) et pointa deux menaces. La première concerne l'explosion de la dette avec un décalage prévisible de faillites qui surviendraient toutes en même temps avec un risque d'effets cascade, y compris pour les entreprises a priori peu impactées. L'autre menace est l'émergence de firmes zombies qui risquent de ralentir le rebond de l'économie car ces entreprises subsistent grâce à des distorsions des règles de la concurrence :

« Les firmes zombies ne sont pas viables dans un environnement concurrentiel sain, mais n'ont en général plus rien à perdre et vont perturber les marchés avec des pratiques de prix bas très agressives. Dans le même temps, si le PGE a rempli sa mission d'amélioration des trésoreries, il a aussi considérablement augmenté la dette et certaines entreprises ne pourront pas s'en remettre. »

DU PGE AU PLAN DE RELANCE



Didier Amand

Didier Amand (BNP Paribas) revint sur la question du "Que faire de son PGE" en énonçant trois cas de figure : « Le premier est celui de l'entreprise pour laquelle le besoin de liquidité est criant et qui n'a pas trop de question à se poser. Le second est celui de l'entreprise qui n'avait pas besoin du PGE et qui n'a donc pas de raison de le garder. Le troisième, le plus compliqué, est celui de l'entreprise qui hésite pour des tas de raisons très variables. »

Pour **Didier Amand**, il est utile de préciser la raison d'être du PGE : « Il ne pouvait être pris que pour des cas liés à des notions de Covid, de trésorerie et de menace. Toute autre utilisation n'est pas recommandée. Encore faut-il pouvoir mesurer l'impact réel du Covid sur son activité pour la piloter au plus juste. Le PGE est un soutien de trésorerie qui n'est pas prévu pour de l'investissement. Sinon, l'entreprise risque de se retrouver à court de cash. »

En rappelant que les acteurs haut et bas de bilan du monde du financement sont toujours là, au service de l'entreprise, il donna quelques conseils : analyser l'impact Covid (passé, présent et futur) sur son modèle économique et rester prudent (ne soyez pas avare de cash !) « Pour les entreprises qui ont des projets, ne pas hésiter à avoir recours aux outils existants qui ont fait leurs preuves et de solliciter les conseils les plus adaptés. » Et pour bientôt, être agile sur les plans de relance créant ainsi une transition au webinar du 21 mai consacré à cette thématique.



ATTENTION AU REDÉCOLLAGE

Si chacun s'accorde sur le fait que le redécollage économique aura bien lieu, tout le monde est aussi persuadé, qu'à l'instar d'un avion qui consomme le plus de kérozène à ce moment, c'est aussi là que le besoin en BFR sera le plus fort. Il serait dommage d'avoir traversé cette tempête et de s'échouer quand la météo sera plus clémente par manque d'anticipation en besoin de fond de roulement.



Paul-Olivier Klein



WEBINAR PLAN DE RELANCE

La boîte à outils du rebond



Après avoir cerné les tenants et aboutissants du PGE, le webinar du 21 mai, organisé par la Commission Fonds en Région, analysait le financement du rebond et les différents outils de relance destinés aux entreprises.

Crise sanitaire et crise économique sont liées jusque dans la sémantique. Après l'urgence à traiter le mal avec le PGE, Lyon Place Financière se penchait sur la convalescence et la remise sur pied des entreprises avec les différentes possibilités qui s'offrent à elles pour financer le rebond : « Il y avait nécessité d'éclairer les entreprises sur les différents dispositifs que sont le Prêt Participatif de Relance, les obligations Relance et le Fonds Souverain de notre Région, note Guirec Penhoat. La reprise est une période cruciale qu'il ne faut pas rater, d'où l'importance de ce webinar. »

QUELLES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR LES BILANS 2020 ?

Du point de vue de ses clients, peu d'entreprises ont été très impactées et peu de défaillances enregistrées à date : c'est le constat de **Didier Bruno**, membre du Directoire de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. « Le nombre d'entreprises touchées dans les bilans 2020 est faible



Didier Bruno

et nombreuses sont celles qui ont profité du Covid pour accélérer leur plan de marche au niveau de la croissance externe. C'est une bonne surprise. » Mais le décalage lié aux mesures de soutien (PGE, reports d'échéance...) ne doit pas jouer un effet masquant pour demain : « Si les critères classiques du banquier sont plutôt bons, nous sommes vigilants sur l'après et nos chargés d'affaires vont suivre l'évolution des business modèle de nos clients car c'est maintenant que le plus dur commence et qu'il va falloir bien appréhender le temps long. »

LE PPR À LA RELANCE

Le Prêt Participatif de Relance est distribué par les banques qui ne conservent que 10 % de la créance, les 90 %

restants étant transférés à des fonds de dettes spécialisés et dédiés. Ils s'adressent aux PME (CA < 50 M€) dans la limite de 12,5 % de leur CA et aux ETI (CA > 50 M€) à hauteur de 8,4 % du CA maximum. « Les entreprises qui souscrivent à ce prêt long terme sur 8 ans ne peuvent pas l'utiliser pour apurer des créances à date de son octroi car c'est un instrument de financement de la relance », précise **Didier Bruno**.

Les avantages du PPR sont nombreux : pas de modification de la structure de la gouvernance, phase de différé de quatre ans, sortie par remboursement d'un crédit classique, renforcement de la structure du bilan pour profiter du rebond, coût moindre comparativement aux produits classiques haut de bilan... Par contre, le PPR vient gonfler la dette et ne s'adresse donc qu'aux entreprises en bonne santé financière. « Les entreprises qui sont intéressées par le PPR sont globalement celles qui ont une taille significative et qui disposent de réelles perspectives de développement. »

LES OBLIGATIONS RELANCE POUR LE LONG TERME

Contrairement au PPR et son taux d'amortissement de quatre ans, les obligations Relance, qui ont également une durée de vie de huit ans, sont remboursables in fine et sont conditionnées par un audit



Dominique Gaillard

du business plan. « Globalement, ce sont entre 10 à 12 000 entreprises qui sont concernées », note **Dominique Gaillard**, Président France Invest, avant de souligner une dichotomie de perception entre Bercy et la Banque de France : « Aujourd'hui, la Banque de France estime que ce sont des produits de dettes, ce qui n'est pas la vision de Bercy. C'est un sujet sur lequel il faudra être vigilant car il ne faudrait pas que les obligations Relance ne dégradent la notation Banque de France. »

Comme le PPR, les obligations Relance sont des produits pour financer le rebond et pas pour combler le déficit d'entreprises surendettées. « Une quarantaine de sociétés sont impliquées dans ce mécanisme avec des satellites nationaux orientées ETI et régionaux davantage focalisés sur les PME pour bien irriguer tout le territoire. »

UN FONDS SOUVERAIN POUR LA RÉGION

Premier du genre, doté d'une centaine de millions d'euros, le Fonds Souverain de la Région AURA est destiné à



Pierre Taillardat

GL EVENTS, TOUCHÉ MAIS PAS COULÉ



Sylvain Bechet

Heureusement, le Groupe détenait un solide niveau de cash. De désillusions en désillusions, sa faculté à maintenir ses liquidités a été sa première préoccupation. À la clé, un plan de réduction des coûts fixes de grande ampleur, atteignant 190 M€, la mise en œuvre des mesures de soutien des gouvernements (chômage partiel, exonération de charges sociales...), un accompagnement des partenaires bancaires (deux enveloppes de PGE) et une mobilisation sans faille de services supports (RH, Juridique, Finance) pour s'adapter aux évolutions de la crise et tenir informé en interne et à l'externe.

C'est dans cette grande capacité d'adaptation que GL events a su puiser pour passer « d'un Groupe qui gère la croissance à un Groupe qui gère une crise », comme l'indique **Sylvain Bechet**, avant de conclure son propos sur les dispositifs mis en place : « Je constate toute cette bienveillance pour aider le tissu entrepreneurial à l'échelle nationale et régionale. Mais, d'une manière générale, GL events n'est pas éligible aux outils déployés, sauf en ce qui concerne le PGE. Je reste confiant car les banques étaient là avant et le seront encore après. Dans les moments de crise, il faut une transparence totale de l'entreprise avec ses partenaires. C'est ce que nous avons toujours fait et que nous ferons encore plus pour traverser cette période. »

Le champion international de l'événementiel a subi un choc de plein fouet qui a débuté dès janvier 2020 avec les premières mesures anti-Covid en Chine où le Groupe a des activités. Mais plus que la brutalité, c'est la longueur de ce choc qui a ébranlé cet exemple de réussite entrepreneuriale. « Nous reprenons progressivement depuis avril, mais cet arrêt contraint et forcé a coûté 700 M€ d'activité, soit 60 % du CA, alors qu'en mars 2020, nous présentions les meilleurs comptes de l'histoire du Groupe », relate **Sylvain Bechet**, Directeur Général Finances & Investissements.

PARLER DE REBOND, C'EST PARLER D'AVENIR

Au moment de conclure, **Frédéric Maurel** (Président de LPF) a souligné les expressions qui sont revenus plusieurs fois au cours des échanges : accompagnement des entreprises, dialogue stratégique entre les entreprises et leurs partenaires, adaptation permanente, relations de confiance... Reprenant sa casquette de commissaire aux comptes, il laissa place à l'optimisme : « Nous avons le devoir de nous assurer que les textes comptables, souvent complexes et contraignants, sont bien appliqués. Au-delà, ce qui est important, c'est de regarder la continuité d'exploitation de l'entreprise et sa visibilité. Le sujet numéro 1, c'est sa capacité à dégager le cash nécessaire entre autres au remboursement de ses emprunts. Les outils que nous avons détaillés lors de ce webinar sont larges et couvrent une grande majorité des besoins permettant de faire du "sur mesure". Nous parlons de rebond et de financement de rebond. Ce sont de bonnes problématiques d'avenir. »

renforcer les fonds propres des entreprises, que ce soient des PME et ETI entre 10 et 250 M€ de CA (tickets d'investissement de 3 à 7 M€) ou des plus petites entreprises au CA inférieur à 10 M€ (jusqu'à 500 k€ d'investissement). « Le Fonds Souverain est un outil de relance pour des entreprises structurellement saines, mais conjonctuellement

fragilisées. Mais il a également vocation à investir dans les champions des filières stratégiques de la région. C'est un outil complémentaire au PPR, aux obligations Relance et au PGE, mais il n'est pas destiné à rembourser le PGE », explique **Pierre Taillardat**, Président du Directoire du Fonds Souverain de la Région AURA, Siparex.

Des succès et des réflexions

Vice-Président de Lyon Place Financière en charge des Commissions, **Guirec Penhoat** porte un regard avisé sur les webinars qu'il anime : « Ces événements mobilisent à chaque fois de nombreux internautes qui restent présents sur la durée, ce qui montre le bon choix des intervenants, des sujets et de ce format d'une heure. Les thématiques recouvrent des sujets plutôt techniques qui doivent coller à l'actualité pour apporter des éléments de réflexion

aux préoccupations des entreprises de notre région. En ce sens, Lyon Place Financière est en droite ligne avec sa vocation. Pour la suite, ce qui doit animer notre propre réflexion au sein de LPF, c'est comment élargir la cible et la diffusion auprès des entreprises qui sont les premières intéressées par les contenus, tout en espérant que nous reviendrons très vite aux conférences en présentiel et à des sujets plus larges comme la finance responsable ou l'international. »

DE LA RÉFLEXION à l'action

Dès le début de l'année, un tour d'horizon avec l'ensemble des animateurs des Commissions a permis de dégager les axes de travail de chaque Commission avant de plancher sur les contenus au printemps. Maintenant, place à l'action...



- Les deux webinars PGE et Plan de relance sont directement issus de ce travail des Commissions **Financement & Trésorerie** et **Fonds en Région**. De son côté, la Commission **Fintech** est mobilisée pour l'organisation d'un forum le 15 octobre au siège de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Par ailleurs, les trois autres Commissions (**Centres de Services Partagés**, **Immobilier d'Entreprises** et **Compliance-Risques**) poursuivent leurs réflexions et leurs travaux.

- Au niveau de la Commission **International**, l'équipe de **Sandrine Flory** est focalisée sur l'organisation d'une conférence portant sur le pilotage financier et juridique des ETI multisites à l'international.



- La **Finance Responsable** est un sujet suffisamment large pour animer de nombreux débats actuellement. La Commission éponyme de Lyon Place Financière, animée par **Jacques-Henri Bouscayrol**, a donc élaboré sa feuille de route autour de trois sujets pour y voir plus clair en matière de performances financières, environnementales, sociétales et sociales conjuguées :

- Panorama des normes et labels extra-financiers.
- Impact du changement climatique sur la finance.
- Capital humain et financement.



- Bien qu'il ne constitue pas une Commission en tant que telle, mais un axe stratégique de Lyon Place Financière, le **Monde Académique**, sous la houlette de **Cécile Cassin**, planche sur trois sujets :
 - Apporter les connaissances d'un plus grand nombre d'experts issus du monde académique au sein des Commissions.
 - Mener un travail collaboratif avec le Medef AURA, la Fondation pour l'Université de Lyon et le Club Cordélia pour réaliser un guide recensant l'ensemble des formations des métiers de la finance en Auvergne-Rhône-Alpes.
 - Créer un Prix LPF récompensant trois ou quatre mémoires ou thèses sur des thèmes pertinents pour Lyon Place Financière.

BLOC-NOTES

- **4^{ème} Forum Lyon Pôle Bourse Valeurs Régionales** le mardi 28 septembre en visioconférence (en anglais) et le mercredi 29 septembre en présentiel à l'Hôtel de Région. Voir : www.forum-lyon-pole-bourse.com/forum
- **Forum Fintech** le vendredi 15 octobre à l'Hôtel de Région.
- **Les Rencontres de la Place** à venir : CNR, CCI de Lyon...
- **6^{ème} Biennale Business & Droit** : fin d'année 2021
- **Victoire des Autodidactes** : fin d'année 2021



LA LETTRE D'INFORMATION

Lyon Place Financière

Palais du Commerce
Place de la Bourse – 69002 Lyon
Tél. 04 78 37 62 30

lpft@lyon-finance.org - www.lyon-finance.org

[@lpft-officiel](https://twitter.com/lpft-officiel) [lyon-place-financiere-et-tertiaire](https://www.linkedin.com/company/lyon-place-financiere-et-tertiaire)



Directeur de la publication : Frédéric Maurel
Rédacteur en chef : Roland Cathebras
Comité de rédaction : Frédéric Maurel, Roland Cathebras, Pauline Jusselle
Rédaction : Charly Cordenod (agence YESWECOM)
Crédit photos : LPF.

Si vous ne recevez pas le programme mensuel de Lyon Place Financière par mail, contactez-nous : lpft@lyon-finance.org



Cette lettre est imprimée sur du papier certifié PEFC qui participe à la gestion durable des forêts en attestant du respect de leurs fonctions environnementales, économiques et sociales.



Elle a été imprimée par un imprimeur détenteur de la marque Imprim'Vert qui atteste de son respect du cahier des charges limitant les impacts sur l'environnement.